

(N^o 108.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 6 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Guillaume-Victor Le François, Professeur à l'A- thénée de Bruges.

(Voir le N^o 79 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Arras, en 1807; il habite la Belgique depuis plus de vingt ans, et demeure à Bruges où il a dirigé pendant plusieurs années un établissement d'Instruction primaire, et en 1837 il a été nommé Professeur à l'Athénée de cette ville. Il s'y est marié en 1838 avec une Belge, dont il a un enfant.

Il jouit de l'estime de ses concitoyens, et les autorités de la Flandre Occidentale et de la ville de Bruges appuient chaudement sa demande en Naturalisation ordinaire, qui a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 54 suffrages contre 19.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.